

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le mardi 12 mars 2013 à 19 h 30 à laquelle étaient présents :

Mesdames et messieurs les conseillers suivants : Yvan Côté, Louis Boulianne, Anne Pelletier, Benoit Dubé, Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de Madame Sarah Lebel, pro-maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-026-13 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Yvan Côté
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Adoptée à l'unanimité

RS-027-13 **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion**

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 12 mars 2013 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 28 février 2013 de 123,709.78 \$ au compte courant.

RS-028-13 **Approbaton des comptes**

Il est proposé par Yvan Côté
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrit :

Liste des comptes à payer

1.	Petite caisse : Timbres & Envois postaux	168.04	
	Épicerie : Lait	4.56	
	Téléphone sf + Liquide vaisselle	33.33	
	Royaume du Tapis : Tubes pour plans	<u>22.60</u>	228.53
2.	Desjardins Sécurité Financière pour Mars		1,376.75
3.	MMQ - Assurance ULTIMA		13,051.00
4.	Bell Canada : Bureau	218.97	
	Caserne	47.47	
	Biblio	100.80	
	Chalet comm.	<u>95.11</u>	462.35

5.	Hydro Québec : Rue Soucy	1,345.09	
	Rue Globale	<u>242.64</u>	1,587.73
6.	Épicerie des 4 Sous - Déjeuner École Beaucourt		189.94
7.	BMR Groupe Dynaco - Agrafe, bois, pinceau, etc.		108.84
8.	CDCQ Classification du camping		256.39
9.	Carrefour du camion RDL : Pièces générales		237.53
10.	Commerçants de la Chaudière : Envois postaux		25.04
11.	Coopérative de services pétroliers de Packington		425.25
12.	Corporation du développement Économique de Dégelis		3,455.63
13.	DICOM Express VS Carrefour du Camion RDL		27.02
14.	Électronique Mercier : Pièces et lien		970.91
15.	Épicerie des 4 Sous - Piles, divers		24.10
16.	Imprimerie Excel - Enveloppes		321.93
17.	Revenu Canada		328.00
18.	L. Charest et Fils inc. - Boyau à huile		29.29
19.	MACPEK - Dock Bumper		30.96
20.	PG Solutions - Logiciel de sauvegarde et formation		1,298.01
21.	Pièces Témis inc. - Batteries, antenne, etc.		416.57
22.	Pétroles Jacques Larochelle inc. - Diesel, huile, DEF		4,153.53
23.	Produits Métalliques A. T. Inc. - Controller, bras inférieur		583.33
24.	OXYGAZ - Fil, buse, contrat de location		397.72
25.	Peterbilt - Vérification etc.		47.14
26.	Réfrigération Y. P. inc. - Pièces & Main-d'œuvre		1,917.70
27.	Déneigement René-Claude Ouellet - Février		195.46
28.	Bureau avis de mutation		6.00
29.	Service Incendie - Sorties des pompiers		2,160.00
30.	Services Kopilab - Photocopies		215.95
31.	SAAQ - Immatriculations des véhicules		7,228.23
32.	Solutions Témis inc. - Papier photocopieur, agrafes, etc.		1,171.06
33.	Ville de Dégelis - Entraide Directeur incendie		627.00
34.	Usinage Industriel Dégelis - Meules		228.55
35.	Petites caisse : Timbres	108.32	
	Défi Santé	41.28	
	Cafetière	45.98	
	Politique familiale	13.50	
	Café	16.67	
	Frais de déplacement	15.00	
	Ménage	<u>130.23</u>	370.98
36.	RIDT : Administration, etc.		6,190.13
37.	Équipements Protection du Témis inc. - Support, recharge, etc.		85.95
38.	Hydro-Québec; lampes de rues		221.54
39.	Bell Mobilité		46.11
40.	Pièces Témis inc. - Lampe, Écrou, etc.		406.00
41.	Démarrateurs des maritimes : Démarreur		299.45
42.	Équipements Sigma inc. : Manchon, borne		349.64
43.	CSST : Avis de cotisation		155.98
44.	Microtec : Système sécurité		433.92
45.	Webetic : Hébergement		161.52
46.	Hydro-Québec; chalet communautaire		1,289.08
47.	Carrefour du Camion; fourniture		36.91
48.	A.P.E.Q.; cotisation 3013		85.00
49.	Déménagement et Livre-Tout :		11.74
50.	Pièces Témis; fourniture garage		9.11
51.	Usinage Industriel Dégelis; tuyau d'aile		51.88
52.	Groupe Dynaco BMR; fourniture chalet		5.14
53.	Anne Pelletier; livres biblio		<u>58.94</u>
	Total des comptes à payer		54,051.46\$

RS-029-13

Rémunération élus - Indexation

Il est proposé par Anne Pelletier
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington indexe la rémunération de élus à 2,5% tel qu'octroyée aux autres employés de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

RS-030-13

Frais de représentation du maire et des conseillers

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement des frais de représentation du maire et des conseillers pour les mois de janvier, février et mars ci-dessous décrit :

Émilien Beaulieu	1,531.10 \$
Yvan Côté	510.37
Louis Boulianne	510.37
Anne Pelletier	510.37
Sarah Lebel	510.37
Benoit Dubé	510.37
Patrick Michaud	<u>510.37</u>
	4,593.32 \$

Adoptée à l'unanimité

RS-031-13

Demande de soumission pour la location de machineries et l'achat de matériaux

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington demande des soumissions par invitation auprès d'Excavation Pierre Tanguay, Joseph Dumont 1997 Ltée, Daniel Rousseau, Rémy Bégin et Gilles Patoine, pour la location de machineries et l'achat de matériaux pour différents travaux sur son réseau routier municipal pour la prochaine saison.

Les soumissions seront reçues jusqu'au mercredi 27 mars 2013 à 11 heures sous enveloppes cachetées et portant la mention « Soumission machineries et matériaux ». Elles seront ouvertes publiquement à 11 h 01 le même jour.

Adoptée à l'unanimité

RS-032-13

Camping - Exploitant restaurant

Il est proposé par Benoit Dubé
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington demande de rencontrer l'exploitante de l'année dernière pour connaître son intérêt pour l'exploitation du restaurant.

Le Conseil souhaite fortement que nous puissions inclure un mini dépanneur à la plage municipale comme service de proximité pour les villégiateurs. De s'assurer que l'exploitant dispose de ses huiles usées convenablement. Advenant que la personne n'a pas d'intérêt, de lancer un offre d'emploi.

Adoptée à l'unanimité

RS-033-13 **Prise en charge : Reddition de compte mandat**

Le Ministère des Transport du Québec demande une reddition de comptes pour la subvention dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local. Cette reddition de compte doit être vérifiée par une firme comptable.

Après délibération,

il est proposé par Anne Pelletier
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington mandate la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton pour produire l'annexe B au plus tard le 30 juin 2013.

Adoptée à l'unanimité

RS-034-13 **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - Reddition de compte**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 184,362 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

ATTENDUQUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalités sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition de comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Pour ces motifs, sur proposition de Benoit Dubé, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Packington informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensation visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité

RS-035-13 **C.R.S.B.P. Bas-Saint-Laurent - Cotisations 2013-2014**

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le paiement de la cotisation 2013-2014 pour le service régulier et la licence Symphony au montant de 3,505.62 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

RS-036-13 **Proclamation de la semaine de la santé mentale**

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai sous la thématique *Tu es formidable! Le sais-tu?* Afin de reconnaître la valeur humaine de chacun et promouvoir la bonne estime de soi comme facteur de prévention et de protection en lien avec la bonne santé mentale;

Considérant que la thématique 2013 encourage les Québécois et les Québécoises à réfléchir sur leur santé mentale et à dire à leur proche (conjoint, enfants, amis et collègues) qu'ils ont une valeur et qu'ils peuvent compter sur leur aide;

Considérant que les actions favorisant l'estime de soi relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée à tous les échelons de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

Considérant que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs de la société québécoise;

Considérant qu' il est de l'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- a) En invitant les citoyennes et les citoyens à s'approprier les outils qui les sensibiliseront au rôle déterminant de la reconnaissance du potentiel pour soi et pour l'entourage proche comme éloigné;
- b) Nous trouvons très important que chaque municipalité du territoire effectue sa proclamation et nous l'achemine afin de mobiliser et d'atteindre l'objectif de 75% de municipalités qui soutiennent notre organisation cette année;

Par conséquent, il est proposé par Yvan Côté et résolu que la Municipalité de Packington proclame la semaine du 6 au 12 mai 2013 **Semaine de la santé mentale** et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître ensemble que *tu es formidable, le sais-tu?* Est un moyen pour reconnaître le potentiel de son entourage.

Adoptée à l'unanimité

RS-037-13 **Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec**

Les assises annuelles de l'Association des directeurs municipaux du Québec se tiendront les 12, 13 et 14 juin prochain au Centre des congrès de Québec

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise son directeur général à se rendre au congrès des directeurs municipaux les 12, 13 et 14 juin prochain au Centre des congrès de Québec. Que le Conseil autorise le paiement de l'inscription et des frais de déplacement et de séjours.

Adoptée à l'unanimité

RS-038-13 **MRC de Témiscouata : quotes-parts 2013**

Considérant que la MRC de Témiscouata a transmise la facturation de l'ensemble des quotes-parts pour l'année 2013;

Considérant que le Conseil doit acquitter des factures pour un montant de 28,215.74 \$ pour la prochaine année;

Considérant que le Conseil trouve important de répartir le paiement desdites quotes-parts en fonction de la perception des taxes municipales;

En conséquence,

il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le paiement des différentes quotes-parts en quatre versements égaux qui respectent la perception des taxes municipales. Que le Conseil autorise le versement de la manière suivante:

1 ^{er} versement	7,053.94 \$
2 ^e versement	7,053.94 \$
3 ^e versement	7,053.94 \$
4 ^e versement	7,053.94 \$

Adoptée à l'unanimité

RS-039-13 **Adoption du tableau de bord en sécurité incendie**

ATTENDU que les membres du conseil municipal de la paroisse de Packington ont pris connaissance du tableau de bord de gestion du schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2012;

Par conséquent,

il est proposé par Benoit Dubé
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte le tableau de bord de gestion du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, tel que présenté par son service de sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité

RS-040-13 **Adoption des prévisions budgétaires 2013 de l'Office municipal d'habitation de Packington**

Il est proposé par Yvan Côté
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation de Packington pour l'année 2013 ainsi que les deux budgets révisés en date du 22 janvier et du 19 février 2013.

Adoptée à l'unanimité

RS-041-13 **Ministère des Transports - Tarif pour abrasif**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Packington renouvellera son contrat avec le ministère des Transports pour la prochaine saison hivernale;

CONSIDÉRANT QUE le ministère demande un prix pour la confection des abrasifs en excluant le sel à déglacage qui est fourni par le ministère;

CONSIDÉRANT QUE le conseil s'est inspiré du coût de réalisation des abrasifs l'automne 2012;

En conséquence,
il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington fixe le tarif à 10 \$ la tonne pour la confection des abrasifs pour le ministère des Transports.

Adoptée à l'unanimité

RS-042-13 **Association forestière bas-laurentienne**

L'Association forestière bas-laurentienne invite la municipalité à participer au « Mois de l'arbre et des forêts » qui se tiendra du 1^{er} au 31 mai 2013.

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington présentera un projet pour obtenir des plants auprès de l'Association forestière bas-laurentienne.

Adoptée à l'unanimité

RS-043-13 **Transport adapté et Collectif Roulami inc. – Année 2012**

Il est proposé par Anne Pelletier
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte les prévisions budgétaires 2012 du Transport adapté et collectif Roulami du Témiscouata démontant des revenus et des dépenses de 361,822.96 \$

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington approuve l'entente de service entre la municipalité et l'organisme responsable de l'organisation du service pour l'année 2012. Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington nomme la MRC de Témiscouata, municipalité mandataire à titre de porte-parole intermunicipale du Transport adapté et collectif Roulami inc.

Que le Conseil nomme M. Émilien Beaulieu comme délégué au Transport adapté et collectif du Témiscouata.

Que le Conseil nomme Mme Anne Pelletier délégué substitut de l'organisme.

Adoptée à l'unanimité

Transport adapté et Collectif Roulami inc. – Année 2013

Il est proposé par Anne Pelletier
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte les prévisions budgétaires 2013 du Transport adapté et collectif Roulami du Témiscouata démontant des revenus et des dépenses de 362,806 \$

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington approuve l'entente de service entre la municipalité et l'organisme responsable de l'organisation du service pour l'année 2013. Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington nomme la MRC de Témiscouata, municipalité mandataire à titre de porte-parole intermunicipale du Transport adapté et collectif Roulami inc.

Que le Conseil nomme M. Émilien Beaulieu comme délégué au Transport adapté et collectif du Témiscouata.

Que le Conseil nomme Mme Anne Pelletier délégué substitut de l'organisme.

Adoptée à l'unanimité

Commission des Transport : Autocar Edmundston-Rivière-du-Loup

ATTENDU QUE le transport par autobus est bien souvent le seul moyen de se déplacer pour diverses clientèles, dont les personnes âgées et les étudiants;

ATTENDU QUE le transport par autobus est considéré comme un besoin essentiel pour la population rurale, puisqu'il s'agit pour plusieurs personnes, du seul moyen pour accéder aux grands centres;

ATTENDU QU' il n'existe plus dans la région d'autres moyens de transport, tels que le train;

ATTENDU QUE l'autoroute 85 au Témiscouata fait partie de la route Transcanadienne;

ATTENDU QUE le service d'autocar abandonné par Acadian a été repris par Tri-Maritimes Bus Network inc;

ATTENDU QUE ledit service est assuré essentiellement en anglais;

ATTENDU QUE les autobus n'arrêtent pas systématiquement à chaque arrêt en territoire québécois;

ATTENDU QUE les billets ne peuvent être achetés qu'auprès de Tri-Maritimes Bus Network inc en ligne ou par téléphone et que ce n'est possible qu'avec une carte de crédit;

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

Que la Municipalité de Packington demande à la Commission des Transports du Québec de voir à ce que le service d'autocar entre Edmundston et Rivière-du-Loup soit fait en français, que les arrêts soient respectés et que la billetterie soit accessible aux gens qui n'ont pas de carte de crédit.

Que copie de cette résolution soit transmise à la Commission des Transports du Québec, au ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, monsieur Pascal Bérubé et au député de Rivière-du-Loup/Témiscouata, monsieur Jean D'Amour.

Adoptée à l'unanimité

RS-046-13 **Développement énergétique : un enjeu d'occupation dynamique du territoire**

CONSIDÉRANT QUE la Stratégie énergétique du Québec 2006-2015 a ouvert une opportunité pour permettre l'émergence d'une filière d'énergie communautaire;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2007 - 2014, un groupe de travail appuyait les communautés rurales dans la recherche de voies de développement en énergie verte;

CONSIDÉRANT QUE la filière d'énergie renouvelable constitue une opportunité importante de développement et de prise en main de l'avenir des communautés;

CONSIDÉRANT QUE les projets communautaires en énergie constituent d'extraordinaires opportunités de développement économique et produisent une énergie verte qui respecte les principes du développement durable;

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux plaident pour une occupation dynamique du territoire qui respectera la diversité des régions et l'autonomie municipale et qui donnera aux municipalités locales et aux MRC les leviers nécessaires à leur développement;

CONSIDÉRANT QUE LA REVITALISATION DES SECTEURS RURAUX EN PHASE DE DÉVITALISATION ET L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE NE PEUVENT ÊTRE ASSURÉES QUE PAR LE MAINTIEN DES COMMUNAUTÉS LOCALES;

CONSIDÉRANT QUE ces projets contribuent à la diversification de l'utilisation des ressources naturelles et contribuent à la revitalisation du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la filière de la petite hydraulique est particulièrement prometteuse, car elle offre la possibilité aux communautés de prendre en charge leur développement en misant sur une ressource propre et renouvelable présente sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE la ministre québécoise des Ressources naturelles, M^{me} Martine Ouellet, a mis fin abruptement au programme de petites centrales hydroélectriques de 50 MW et moins et a annulé six projets;

CONSIDÉRANT QUE cette décision porte un dur coup aux régions et aux communautés qui ont répondu aux appels d'offres d'Hydro-Québec et à une stratégie gouvernementale;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition du programme de petites centrales hydroélectriques détruit les efforts de développement endogènes des communautés locales et régionales;

CONSIDÉRANT QUE cette filière énergétique est une source de production d'énergie renouvelable avantageuse pour Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec porte un dur coup à la relation de confiance qu'il doit entretenir avec le milieu municipal à qui on a confié la responsabilité du développement des communautés;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est en déficit énergétique, mais en surplus d'électricité et qu'il a une occasion inespérée de réduire sa dépendance au pétrole;

CONSIDÉRANT QUE le développement de la filière éolienne a permis l'émergence d'une industrie structurante pour le Québec et principalement pour la Gaspésie;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement de Québec doit maintenir ses efforts pour synchroniser le développement de projets éoliens avec la capacité manufacturière afin d'éviter de se retrouver avec des arrêts de production dans les différentes usines du Québec.

Il est proposé par :

Et appuyé par :

DE DEMANDER au gouvernement du Québec :

- De reconsidérer sa décision afin de permettre aux six projets en cours de poursuivre leur cheminement,
- De lancer très rapidement un appel d'offres des 700 MW d'énergie éolienne qui favorisera le développement de projets communautaires,
- De déposer la Stratégie énergétique afin de discuter de l'avenir de l'ensemble des filières énergétiques;

D'ACHEMINER cette résolution à M. Bernard Généreux, président de la Fédération québécoise des municipalités, à M^{me} Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles, à M. Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, à M. Gaétan Lelièvre, ministre délégué aux Régions au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, à M^{me} Pauline Marois, première ministre du Québec, à M. Jean-Marc Fournier, chef de l'opposition officielle, Parti libéral du Québec, à M. François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, Coalition avenir Québec et à M^{me} Françoise David, présidente et porte-parole de Québec Solidaire.

Adoptée à l'unanimité

RS-047-13 **Remboursement prêts au Fonds de roulement**

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le remboursement des emprunts au fonds de roulement pour la présente année à savoir :

Cause municipalité – MPB & als (RS-197-08)	7,890 \$
Camion incendie – (RG-247-2011)	5,000
Camion Voirie – (RG-258-2012)	<u>10,000</u>
	22,890 \$

Adoptée à l'unanimité

RS-048-13 **MRC de Témiscouata - Nommer un substitut**

Il est proposé par Benoit Dubé
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington nomme M. Patrick Michaud, comme substitut pour représenter la municipalité à la table des maires en l'absence du maire ou du maire suppléant.

Adoptée à l'unanimité

RS-049-13 **C.R.S.B.P. BAS-SAINT-LAURENT - Appui projet Visioconférence**

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington appui la demande de financement formulé par le CRSBP Bas-Saint-Laurent en vue de l'implantation de la visioconférence dans le Bas-Saint-Laurent.

Que copie de cette résolution soit adressée au ministre de la Culture et des communications, monsieur Maka Kotto, au ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, monsieur Pascal Bérubé et au député de Rivière-du-Loup/Témiscouata, monsieur Jean D'Amour.

Adoptée à l'unanimité

Levée de l'assemblée

À 21 heures, Madame Sarah Lebel, pro-maire, propose la levée de l'assemblée.